EXTRAIT
DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL
DE DENGES

Séance du 8 décembre 2025

Présidence M. Mme Nehla MEIER

Le Conseil communal de Denges

— vu le préavis de la Municipalité N° 5/2025 du 6 octobre 2025

— ouï le rapport de la commission chargée de son étude

— Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour

DÉCIDE

a) **D'accepter le Règlement Général de Police (RPG) – dernière version octobre 2025 telle qu'annexée au préavis 5/2025.**

b) **D'annuler tous les précédents règlements de police.**

c) **De prendre acte de la directive municipale sur les tarifs des amendes et dénonciations relative aux infractions au Règlement Général de Police (RPG)**

Ainsi délibéré en séance du 8 décembre 2025

Extrait fait à Denges le 9 décembre 2025

POUR LE CONSEIL COMMUNAL

La Présidente — La Secrétaire

CONSEIL COMMUNAL DE DENGES — CANTON DE VAUD — LIBERTÉ ET PATRIE

N. Meier — F.Palpacuer